

Mme Buzyn : FO remet en cause les fondamentaux de votre loi santé !

A la veille de la discussion de son projet de loi « *d'organisation et de transformation du système de santé* », la Ministre déclarait dans le « Quotidien du médecin » du 18 mars : « *Personne ne remet en cause les fondements de la loi santé !* ».

Madame BUZYN, Ministre de la santé, aurait dû faire l'effort de participer aux séances du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière, elle aurait pu entendre de vive voix les positions de Force Ouvrière et ce que pense aussi la majorité des organisations syndicales de la FPH qui sont opposées à son projet et aux mesures qui sont annoncées par voie d'ordonnances remettant en cause l'offre de soins, l'hôpital public et le statut.

En cette première semaine de débat parlementaire sur la loi santé, FO rappelle sa revendication de retrait du projet de loi BUZYN qui, non seulement ne répond pas aux enjeux, mais constitue un coup majeur contre l'hôpital public, ses missions et les conditions de travail des personnels.

Ce projet de loi santé est totalement imbriqué dans le projet de transformation de la fonction publique et dans le projet de régime de retraite universelle par points.

Ces trois contre-réformes sont toutes dirigées contre le statut général et les statuts particuliers, c'est pourquoi nous mobilisons les personnels pour en obtenir l'abandon.

Madame la Ministre, ne pas entendre ce qu'expriment les grèves qui se développent dans nombre d'établissements, ne peut que conduire à l'exaspération généralisée des personnels hospitaliers et des EHPAD qui n'en peuvent plus de travailler dans de telles conditions avec des salaires totalement insuffisants !

C'est ce qu'ils réaffirmeront dans la journée de grève interprofessionnelle du 19 mars à l'appel de FO, de la CGT et de Solidaires et dans la fonction publique hospitalière à l'appel de la CGT, de FO, et de Solidaires.

- **Retrait du projet de loi santé et du projet de « réforme » de la fonction publique !**
- **Arrêt des suppressions de postes !**
- **Augmentation des effectifs et des salaires !**
- **Abandon de tous les plans d'économies !**
- **Maintien de tous les hôpitaux de plein exercice !**
- **Maintien de tous les régimes particuliers de retraite dont la CNRACL !**
- **NON au régime universel par points !**
- **Défense du statut général et des statuts particuliers !**